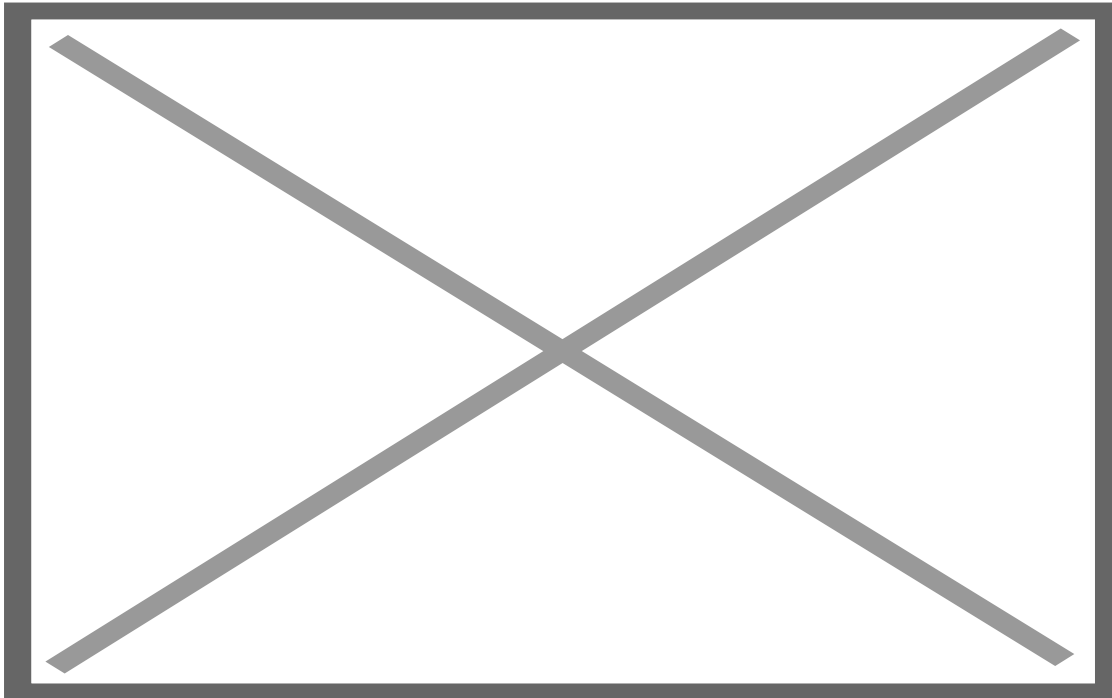


La CPI n'a pas d'autre choix que d'enquêter sur la colonisation comme crime de guerre, et de changer la donne dans la politique de la force » Sfar

Description

Par Philip Weiss, le 26 février 2021



Michael Sfar (Photo : Yossi Gurvitz)

« La décision de la Cour pénale internationale reconnaissant sa compétence pour enquêter sur les crimes de guerre israéliens dans les territoires occupés a introduit un « nouvel acteur majeur » dans la politique de la force, et a fait frissonner le gouvernement israélien au point qu'il a abandonné ses projets de détruire des villages palestiniens en Cisjordanie », déclare Michael Sfar, l'avocat israélien des droits humains.

Sfar a déclaré que le tribunal ne pouvait pas « se soustraire » à son obligation d'enquêter et même de poursuivre des fonctionnaires israéliens pour la politique illégale de colonisation en Cisjordanie. Et cela signifie qu'Israël ne peut plus ignorer les pays européens, dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas et les pays scandinaves, qui lui ont demandé plusieurs reprises de mettre fin à la colonisation.

L'administration Biden a déploré que la Palestine ait porté l'affaire devant la CPI, se désolant ainsi au soi-disant processus de paix. Mais les États-Unis ne sont pas signataires du Statut de la CPI, et leurs pouvoirs sont limités.

Sâ??adressant Ã Ori Nir lors dâ??un webinaire dâ??[Americans for Peace Now](#) cette semaine, M. Sfarid a dÃ©clarÃ© que Fatou Bensouda, la procureure de la CPI qui a annoncÃ© une enquÃªte sur les crimes de guerre israÃ©liens et palestiniens en 2019, puis a [demandÃ© le 5 fÃ©vrier Ã la Cour de statuer](#) sur sa compÃ©tence sur les territoires occupÃ©s, pouvait dÃ©s lors commencer une enquÃªte sÃ©rieuse. Mais son mandat se termine en juin et il est probable quâ??elle consultera le prochain procureur, lâ??avocat britannique Karim Khan.

Ã« Et IsraÃ©l est coincÃ© Ã», affirme Sfarid. Il dira quâ??il dispose de mÃ©canismes juridiques pour enquÃªter sur les crimes de guerre dÃ©coulant de ses attaques contre Gaza et dâ??autres atrocitÃ©s, mais il ne peut se cacher derriÃ¨re ce genre dâ??argument en ce qui concerne les colonies.

[Khan] peut dÃ©cider, en tant que procureur, de ne pas ouvrir dâ??enquÃªte. Il peut dire quâ??IsraÃ©l dispose de bons mÃ©canismes dâ??application de la loi, je crois. Il peut dire, Ã« je pense quâ??IsraÃ©l le fait bien Ã». Cependant, il ne peut absolument pas en dire autant des colonies. Parce que, sur la question des colonies, IsraÃ©l ne prÃ©tend pas enquÃªter ni poursuivre. Pour IsraÃ©l, les colonies ne sont pas illÃ©gales et la colonisation constitue donc une politique officielle.

Et il nâ??y a absolument aucun moyen dâ??Ã©viter une enquÃªte.

Ã« Si la CPI ne poursuit pas lâ??affaire, cela pourrait la dÃ©mÃ©moriser Ã», a dÃ©clarÃ© M. Sfarid. Jusquâ??Ã prÃ©sent, la plupart des enquÃªtes et des procÃ©s de la CPI ont portÃ© sur des accusÃ©s africains. Et les pays africains ont protestÃ©, expliquant que la CPI Ã©tait censÃ©e Ãªtre une Cour mondiale â?? et non pas ce quâ??elle semble Ãªtre, câ??est-Ã -dire une Cour de Ã« lâ??entitÃ© colonialiste impÃ©riale oÃ¹ les hommes blancs Ã©duquent les noirs et les gens de couleur Ã».

Si la CPI renonÃ§ait Ã enquÃªter contre IsraÃ©l, cela provoquerait Ã« un effet domino au sein des pays du monde en dÃ©veloppement qui quitteraient la Cour Ã», explique M. Sfarid. Ã« Câ??est donc un problÃ©me existentiel pour la CPI. Ã»

Mais dâ??autre part, dÃ©clencher lâ??enquÃªte et Ã©mettre des mandats dâ??arrÃªt pourraient Ã« mettre la Cour en conflit avec les pays europÃ©ens Ã», alors que les EuropÃ©ens sont son principal soutien financier et politique.

Une fois quâ??une enquÃªte est lancÃ©e, lâ??Ã©tau se resserre : le processus est secret, et IsraÃ©l ne devrait pas savoir officiellement si des mandats dâ??arrÃªt ont Ã©tÃ© dÃ©livrÃ©s. Pourtant, IsraÃ©l le saurait sÃ©rement, par le biais du Mossad ou de ses alliÃ©s en Europe. Et ces mandats viseraient Ã« les plus hauts commandants de lâ??armÃ©e et du pouvoir politique Ã», y compris les premiers ministres et les gÃ©nÃ©raux.

Sâ??ils ne peuvent pas Ãªtre sÃ©rs quâ??aucun mandat dâ??arrÃªt nâ??a Ã©tÃ© Ã©mis contre eux, cela peut singuliÃ¨rement compliquer la tÃ¢che de la diplomatie israÃ©lienne. Cela peut Ã©galement mettre les alliÃ©s europÃ©ens dans une position quâ??ils nâ??auraient pas souhaitÃ©e.

Supposons que le tribunal dÃ©livre un mandat dâ??arrÃªt Ã 120 Ã©tats membres ; ils sont tous tenus par la loi de coopÃ©rer avec la Cour, et dâ??arrÃªter et extradier cet individu vers La Haye. Imaginez la situation dans laquelle se trouveront les pays europÃ©ens !

Il est peu probable qu'Israël puisse arriver là qu'enqu岸te par sa « force » politique, certes considable, a dclaré Sfar, « car ce serait tenter de pousser l'institution contre un mur, le mur du monde en dveloppement ».

D'o sa conclusion qu'il s'agit d'un dveloppement majeur dans la politique de la force entre Israël et la Palestine.

Je pense que la dcision de la Chambre prliminaire a introduit un nouvel acteur majeur dans le conflit israélo-palestinien : la CPI, avec sa procureure et ses juges. Et cet acteur est l pour rester au moins pour un certain temps, et cet acteur ne se comporte pas de la mame manire que les acteurs politiques, les pays du monde et Israël a beaucoup moins de capacit à le manuvrer et à faire pression sur lui.

L'affaire de la CPI va avoir un norme effet restrictif sur Israël au fil du temps. Nous le constatons dj . Prenons [le cas d'Al Khan al Ahmar](#), un village de Cisjordanie qu'Israël avait prvu de dmolir, et le « transfert » forc de ses 200 rsidents. « N'tanyahou s'est engagé à le dtruire », a dclaré Sfar, « et la droite israélienne est « obsdée » par de telles actions, et pourtant N'tanyahou n'a pas donn suite, mame en priode lctorale, parce que la procureure de la CPI a [publié une dclaration](#) disant, « je rappelle aux parties que le transfert forc est un crime de guerre ». C'est tout ce qu'elle a dit, et boum, le transfert de Khan al-Ahmar s'est vaporisé et ses habitants sont toujours l aujourd'hui ».

Il en est de mame pour l'argument des lobbyistes israéliens selon lequel la seule façon de changer Israël est de le serrer dans ses bras et de lui donner plus d'argent!

Sfar a dclaré que, dans les semaines et les mois à venir, le traitement israélien des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza sera probablement « très prudent ». Mame dans les cas où la Cour israélienne a dclaré « casher » les évacuations, comme à Susiya en Cisjordanie.

Et tout cela mame si, toutes les quelques années, Israël mne une « attaque bestiale sur Gaza »! les gnraux israéliens y rfiçhront à deux fois maintenant ».

À cause de la politique de la force :

Non seulement [Israël] craint d'être jugé à La Haye, mais il a besoin de l'aide et de la coopration des pays europens pour augmenter la pression sur la Cour. Les puissances europennes ont condamné maintes reprises l'expansion des colonies et la destruction des villages. Et Israël les ignorait compltement. Aujourd'hui, soudainement, Israël a besoin d'eux.

Israël a besoin que les Allemands, les Néerlandais, les Britanniques, les Français et les pays scandinaves à qui il a ignorés pour ce qui concerne les colonies à fassent pression sur la CPI. Et le message est le suivant :

Vous voulez qu'on vous aide, eh bien au moins pour l'instant ne commettez pas de crimes de guerre ! Et nous considrons ces choses [les colonies] comme des crimes de guerre.

Câ??est pourquoi M. Sfard dit que la d cision de la CPI peut changer les r gles du jeu.

Je pense que les Palestiniens n ont jamais eu ce genre de carte dans leur manche, qui pourrait de fait restreindre Isra l. Cela rel guera aussi l id e d annexion tout en bas de la liste des priorit s! Bien s r, l annexion est en cours tout le temps, de facto. Mais l acte officiel d annexion que N tanyahou voulait il y a quelques mois! semble maintenant se perdre au-del  de l horizon.

 « Ces  v nements sont tout   fait nouveaux dans ce conflit  », conclut-il, et ce nouveau facteur sera avec nous pour plusieurs ann es, dans   un  quilibre d intimidation! entre la Cour et ses partisans, et Isra l et ses partisans  ».

Je pense que la d cision de la Cour, et la possibilit  que des enqu tes soient lanc es   possibilit  qui plane sur les dignitaires isra liens, oblig s de rester en Isra l   pourraient changer la donne. La Cour ne lib rerait pas la Palestine de l occupation. Mais elle pourrait  tre un  norme catalyseur pour les processus politiques.

Sfard a d clar  que son conseil au gouvernement d Isra l serait de commencer   traiter s rieusement les enqu tes sur les crimes de guerre et de cesser de fournir une immunit  de facto pour toutes les plaintes relatives aux droits humains. Parce qu Isra l ne dispose pas de m canismes s rieux d application de la loi lorsqu il s agit de violations des droits des Palestiniens.

( !)

Isra l devrait  galement cesser d  tendre ses colonies et travailler s rieusement   arr ter l occupation. La CPI retiendrait sa main si Isra l entamait un   processus de r conciliation   concernant les violations des droits humains. Mais Isra l n a pas la force politique interne n cessaire pour le faire.

Nous avons un  lectorat tr s   droite, et je pense qu il faudra du temps avant que cet  lectorat ne change d avis. Et je pense que nous assisterons   des affrontements plus importants avec la CPI et la communaut  internationale avant qu Isra l ne fasse ce qui est juste.

Quant aux derni res accusations d apartheid contre Isra l,   en ce qui concerne la Cisjordanie, elles sont sur la table   pour la CPI, a d clar  M. Sfard.

Source : [Mondoweiss](#)

Traduction MUV pour l Agence m dia Palestine

Tags

1. colonisation
2. comp tence
3. Cour p nale internationale
4. CPI
5. Sfard

date cr  e

2021/03/02